



Le **POULS** du SIIIAL

Volume 3, numéro 13, 24 octobre 2011



Ensemble pour une vision renouvelée et solidaire

Assemblée générale des déléguées



L'assemblée générale des déléguées s'est tenue le 4 octobre dernier. Lors de cette instance, les déléguées ont eu à se prononcer sur les états financiers et les prévisions budgétaires pour l'année 2011-2012. Nous avons reçu de bons commentaires pour la gestion des finances

du syndicat et la clarté des présentations.

Les déléguées ont voté en faveur des propositions de modifications à la politique financière du SIIIAL. Celle-ci sert à encadrer certaines dépenses dans le but de garder le contrôle d'une saine gestion financière.

Le comité d'élection pour le congrès a été élu comme prévu dans nos statuts. Mesdames Jocelyne Bernard, Michèle Dion, Nathalie Meunier et Josée Ouellette agiront respectivement à titre de présidente d'élection, secrétaire et adjointes.

Le projet de modification des statuts incluant l'augmentation de la cotisation syndicale a été lu à titre d'avis de motion en vue de son adoption par le Congrès.

Finalement, pour faire suite à une demande de la CSQ, les déléguées ont travaillé en atelier sur le bilan de la dernière négociation.

Une journée bien remplie, lourde de ses sujets, mais importante dans le cadre d'une vie syndicale.

Jean-François Caron, président

Projets action terrain

Au cours des deux dernières années, plusieurs projets de réorganisations du travail (projets action terrain) ont eu lieu sur différents départements à la Cité de la Santé. Ces projets ont été subventionnés par le ministère de la Santé et des Services sociaux dans le but de trouver des solutions à la pénurie de main-d'œuvre. Ceux-ci devaient être exportables à d'autres unités ou établissements.

À la FSQ, nous ne sommes pas convaincus de leur pertinence. Un sondage sera fait au cours des prochaines semaines auprès des équipes qui ont vécu une réorganisation de ce genre. Votre contribution permettra à la fédération de prendre position sur ces projets et ainsi être en mesure d'influencer le gouvernement avant la poursuite de ceux-ci.

**Les conventions collectives 2010-2015
sont maintenant arrivées.**

**Vous pouvez vous les procurer auprès de votre
représentante locale.**



Syndicat des infirmières, inhalothérapeutes et infirmières auxiliaires de Laval (CSQ)

1800, boul. Le Corbusier, bureau 126, Laval (Québec) H7S 2K1

Téléphone : (450) 686-6871 - Télécopieur (450) 686-6012

directiongenerale@siial.com - www.siiial.com



Concours

« À la découverte du SIIIAL »

Dernière chance de participer

Le concours se termine le 20 novembre.



Participez à notre concours et courrez la chance de gagner un séjour au Spa l'Oasis de l'Île d'une valeur de 500 \$ ou l'un des huit chèques-cadeaux d'une valeur de 100 \$. Le tirage aura lieu lors du Congrès du SIIIAL qui se tiendra les 23-24-25 novembre

Tous les détails sur le site WWW.SIIIAL.COM



RAPPEL CONGRÈS DU SIIIAL

Il ne reste qu'une parution du Pouls avant la tenue du Congrès.

Nous vous rappelons que toute personne désirant poser sa candidature à un poste au comité exécutif du SIIIAL peut nous faire parvenir une lettre de motivation. Il nous fera plaisir de la publier dans la prochaine édition du Pouls.

Votre lettre doit nous parvenir au plus tard le 4 novembre à l'attention d'Isabelle Dumaine soit par télécopieur au **450-686-6012** ou par courriel à directiongenerale@siial.com.

Formation initiale des infirmières



Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont accepté de remplir le questionnaire provenant de la FSQ concernant la formation initiale des infirmières (DEC-BAC) prônée par l'OIIQ.

En suivi de la décision prise par les déléguées du conseil fédéral de la FSQ, nous avons procédé à cette enquête. L'objectif recherché est de connaître votre avis sur le diplôme nécessaire aux futures infirmières pour en dégager une position claire qui reflète la vision des membres.

Nous vous ferons un suivi des résultats de l'enquête.

Jean-François Caron, président

Les mandats de l'année 2011-2012 - MOT DE LA PRÉSIDENTE DE LA FSQ, CLAIRE MONTOUR

L'été tire à sa fin... J'espère que vous avez profité des belles journées estivales et avez fait le plein d'énergie pour cette nouvelle année syndicale qui, à l'instar des précédentes, s'annonce chargée. Faisons le tour de cette rentrée...

Le suivi de l'application de la nouvelle convention collective entraîne la mise en œuvre des comités de travail sur un ensemble de sujets. Les travaux sont importants et plus que nécessaires puisque notre objectif est de toujours travailler à l'amélioration de vos conditions de travail. Nous référons aux comités les questions suivantes :

- l'analyse de la tâche d'orientation et de formation;
- l'analyse de certaines problématiques reliées aux disparités régionales;
- l'utilisation de la main-d'œuvre indépendante;
- les clauses visant les personnes salariées hors taux ou hors échelle;
- la conciliation famille-travail-études;
- la clientèle présentant des troubles graves de comportement.

D'autre part, nous poursuivons les représentations en lien avec l'application de la prime de soins critiques pour des secteurs qui ne sont pas admissibles à cette prime.

Les membres de l'exécutif ont pour priorité de redéfinir la FSQ et de revoir son rôle, ses mandats, sa composition; ceci afin de pouvoir prendre des décisions nécessaires et éclairées lors du prochain Congrès de la FSQ, prévu à l'automne 2012.

Nous participons également activement au bilan de la dernière ronde de négociation, tant pour le sectoriel (FSQ) que l'intersectoriel (CSQ et front commun). La CSQ tiendra en juin 2012 son congrès triennal et nous nous impliquons dans tous les travaux préparatoires et instances qui se tiendront au cours de cette année.

Par ailleurs, nous avons à prendre notre place et à faire les recommandations nécessaires en lien avec les enjeux soutenus par les ordres professionnels. L'OIIQ en est à revoir le diplôme requis pour la profession (le BAC). L'OIIAQ revendique de son côté la mise en place d'un examen professionnel afin de détenir le droit de pratique. L'OPIQ, enfin, veut imposer la détention du BAC pour exercer la profession d'inhalothérapeute.

En terminant, je vous dirais que le dossier de l'heure, à la FSQ, est sans contredit « De solitaire à solidaires. » Nous travaillons à l'élaboration et à la conception des outils qui permettront aux représentantes locales de lancer les discussions et d'échanger avec vous sur cet enjeu. Les conditions de travail sont de plus en plus difficiles et le gouvernement - nos décideurs - de plus en plus absent lorsqu'il s'agit de trouver des solutions. Nous devons donc nous mobiliser et ensemble provoquer les dirigeants pour les inciter à investir et à corriger les lacunes du système public de santé!

Ceci fait le tour des projets à réaliser au cours de l'année syndicale 2011-2012. La FSQ est au jeu avec vous!

Salutations syndicales!

ERRATUM - Une erreur s'est glissée dans la mise en page de la dernière édition du Poul. Voici la version du communiqué de presse qui aurait dû s'y retrouver.

Coupures en santé et avantages salariaux aux hors-cadres Laval, le 20 septembre 2011 - Le Syndicat des infirmières, inhalothérapeutes et infirmières auxiliaires de Laval (SIIIAL-CSQ), affilié à la Fédération de la santé du Québec (FSQ-CSQ) et à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), est outré et dénonce les coupures d'environ 300 millions de dollars en santé annoncées récemment par le gouvernement Charest. Pour couronner le tout, les directeurs généraux, les directeurs généraux adjoints et les conseillers-cadres à la direction générale (hors-cadres) des agences et des établissements de santé et services sociaux viennent de se voir offrir par décret des avantages salariaux par le Ministère.

Le président du SIIIAL, Jean-François Caron, ne supporte plus que la santé passe au second rang. « Va-t-il falloir que l'on soigne les patients dans les rues, sur les autoroutes et les ponts pour que le gouvernement cesse de compresser la santé? Déjà dans les milieux de soins, on nous répète sans cesse qu'il n'y a pas d'argent. Qu'en est-il des travailleuses et des travailleurs à qui nous demandons depuis des années d'en faire plus sans ajout réel de personnel ou de moyens financiers? » s'insurge monsieur Caron.

Les modifications que l'on retrouve dans le *Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux hors-cadres des agences et des établissements publics de santé et services sociaux* portent essentiellement sur : l'instauration d'une nouvelle échelle salariale bonifiée, l'introduction d'une allocation de gestion d'établissement à vocation universitaire et la transformation de l'indemnité de disponibilité en allocation de disponibilité. De plus, l'abolition de l'actuelle indemnité de départ, en cas de démission, est remplacée par une allocation d'attraction et de rétention. Mis ensemble, il s'agit d'une possibilité d'augmentation de 30 % plus 11 000 \$ en allocation pour un directeur général d'un centre hospitalier à vocation universitaire.

«Nous désapprouvons l'iniquité du gouvernement Charest et nous sommes indignés des choix de ce même gouvernement. Qu'en est-il du personnel qui porte à bout de bras le système de santé ? Depuis 2003, si nous calculons nos augmentations salariales, nous parlons d'une moyenne de 1,27 % d'augmentation par année» conclut monsieur Jean-François Caron.

Joyeuse Halloween à toutes et tous !

Rédactrice en chef : Isabelle Dumaine, Coordinatrice de la consolidation

Mise en page et correction : Marlène Anderson et Francine Lortie, secrétaires

Autres collaborateurs : Jean-François Caron, président